

N°	2	3	3
----	---	---	---

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUTION
INTERDEPARTEMENTALE OISE/SEINE-MARITIME/SOMME
POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DE LA
BRESLE**

OBJET :	L'an deux mil dix Le lundi 18 octobre à 9h30, les membres du Conseil d'administration légalement convoqués, se sont réunis à Aumale, sous la présidence de M. PECQUERY.
- SAGE de la Vallée de la Bresle → Étude délimitation des zones humides	Etaient présents ce jour : MM. AUBRY, BIGNON, DECORDE, DUHAMEL, LOIN, PECQUERY, SENEAL, VANSEVENANT. Absents excusés : Mmes GAOUYER, HUREL, MM. DAVERGNE, JACOB (pouvoir à M. PECQUERY), JUMEL, MAQUET, MAUGEZ
DATE DE LA CONVOCATION : 9 septembre 2010	- Étude de délimitation des zones humides M ^{me} BERNIZET explique que, lors de sa dernière séance, la CLE du SAGE de la Vallée de la Bresle a décidé qu'une étude de délimitation des zones humides devait être réalisée sur son territoire. Pour porter cette étude, la CLE sollicite l'Institution Bresle. Le coût avoisinerait les 50 000 € ± 10% et elle serait aidée financièrement à hauteur de 70% par l'Agence de l'eau. Les Régions Haute-Normandie et Picardie seront également sollicitées pour son financement. Un déplaçonnement des aides extérieures sera étudié.
NOMBRE DE DELEGUES :	
En exercice	15
Présents	8
Votants	9
	<i>Le Conseil d'administration donne son accord pour que l'Institution Bresle porte cette étude. A ce titre, il autorise le Président à mettre en œuvre toutes les démarches nécessaires à l'accomplissement de cette mission (sollicitation de financements, signatures des conventions, lancement du marché, choix du bureau d'étude, etc...).</i>

Pour extrait conforme,

Le Président de l'Institution,

Jacques PECQUERY